

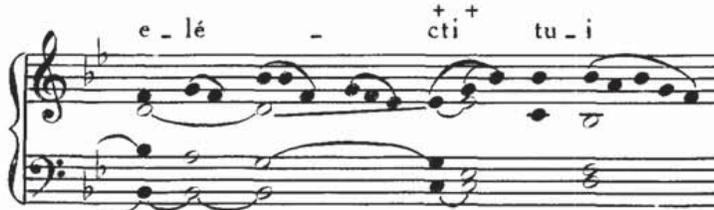
principe, souligner le groupe et non pas la syllabe accentuée. Exception peut être faite pour des groupes qui ont peu d'importance mélodique et que l'on couvre en soulignant la syllabe accentuée. Les deux solutions suivantes sont donc admissibles, quoique nous donnions la préférence à la seconde :

a)  b) 

II) Une même syllabe reçoit un *punctum* suivi d'un groupe. En conséquence de quoi il peut être avantageux de placer dans l'accompagnement deux nuances rythmiques, la première sur le *punctum*, la seconde sur le groupe qui suit :



III) Pour les mêmes motifs rythmiques, un *salicus* sera légèrement souligné sur la première ainsi que sur la seconde note de ce groupe, surtout quand la première note du *salicus* se trouve à la même hauteur que la note qui précède :



IV) La succession de *distrophæ*, *tristrophæ* et *virgæ* est relevée de manière distincte par un mouvement imprimé à une des voix de l'accompagnement, conformément aux répercussions requises dans l'exécution vocale :



V) L'appui harmonique de la première note d'un groupe, fût-elle de peu d'importance mélodique, peut s'imposer pour des motifs rythmiques particuliers. C'est le cas lorsque la première note de ce groupe se trouve à la même hauteur que la dernière note du groupe précédent, ou simplement sur le même plan que la note précédente. Ailleurs,